

L'Essentiel

07/09-2015 - Numéro 16

Le magazine
de la Fédération des Industries
des Peintures, Encres, Couleurs,
Colles et Adhésifs,
Préservation du bois



130 ANS
FIPEC
1885-2015

DOSSIER

Journée FIPEC 2015

ENVIRONNEMENT

CLP : une nouvelle échéance pour les industriels

FOCUS

A la conquête des jeunes talents

Actualité	3
Planète Industrie	5
<i>1^{ère} rencontre régionale des industries des peintures, enduits et vernis : un succès !</i>	
Environnement	6
<i>CLP : une nouvelle échéance pour les industriels</i>	
<i>Règlement biocide : de nombreuses zones d'ombre demeurent</i>	
Dossier	8
<i>Journée FIPEC 2015</i>	
International	11
Filières	12
• Peintures	
<i>Bâtiment - Grand Public - Industrie</i>	
<i>Carrosserie - Anticorrosion</i>	
• Encres	
<i>Imprimerie et Emballage</i>	
• Colles	
<i>Adhésifs et Mastics</i>	
• Couleurs	
<i>Art, Loisir et Enseignement</i>	
• Bois	
<i>Préservation du bois</i>	
Focus	15
<i>A la conquête des jeunes talents</i>	



Notre Fédération a célébré ses 130 ans le 4 juin dernier, lors de la Journée FIPEC. Que de chemin parcouru depuis la création, en 1885, de la Chambre Syndicale des Peintures, Couleurs et Vernis, ancêtre de la FIPEC !...

Il est certain que les préoccupations des entrepreneurs et des entreprises sont focalisées en priorité sur le présent et l'avenir. Mais il est tout aussi certain que pour gérer le présent et l'avenir, il est utile de connaître le passé et de pouvoir s'y

référer, avant de se projeter dans l'inconnu. Le déclin industriel français est-il une fatalité, une idée reçue, une étape à franchir ?

Pendant plus d'un siècle, les fabricants, adhérents des syndicats membres de la Fédération, n'ont eu de cesse de démontrer leur capacité d'adaptation, de développement et d'innovation... Pour preuve, le nombre significatif d'entreprises patrimoniales centenaires, présentes dans les différents métiers représentés à la FIPEC, qui sont aujourd'hui parmi les plus dynamiques de leurs secteurs !

Les évolutions et les révolutions, qu'elles soient numériques, robotiques, environnementales, sociales ou sociétales, imposent que nous soyons présents dans tous les projets d'avenir. Il est impensable aujourd'hui de faire l'impasse sur les apports du digital dans les processus industriels. Il est devenu indissociable de tous les domaines de l'entreprise, de la conception des produits à la relation clients. La robotisation, stigmatisée comme destructrice d'emplois, est au contraire synonyme de compétitivité, d'innovation, de progrès social et sauve bon nombre de sites industriels.

L'industrie du futur est en marche. Les femmes et les hommes de demain doivent être prêts et développer leurs compétences sur les nouveaux métiers qui s'ouvrent à eux. La FIPEC est donc très investie, avec les organisations européennes et l'ITECH, sur la question de la formation, initiale et continue. Ensemble, nous sommes à l'origine du Master européen, cursus ingénieurs sponsorisé par les entreprises. Déterminante pour armer au mieux les hauts potentiels que nos entreprises recherchent, la formation est dispensée en anglais dans un environnement multiculturel et international.

Les conditions industrielles sont réunies pour relever les défis présents et futurs, encore faut-il que les blocages récurrents et toujours de même nature – réglementation excessive ou inadaptée, fiscalité étouffante, code du travail pénalisant pour l'entreprise et les salariés – soient levés.

Michel Le Tallec

Délégué Général de la FIPEC



• **Directeur de la publication**

Michel Le Tallec

• **Reportages et rédaction**

CommLC

• **Photos et illustrations**

FIPEC – ©Foucha/Muyard – Hastone – INRS – SIPEV – Bostik – Istockphoto

• **Conception graphique**

Hervé Carasco

• **Réalisation PAO**

Vincent Lecat

• **Impression**

M2C2 IMPRIM

• **Couverture**

Immeuble de la SCI du 42 Avenue Marceau, siège social de la Fédération depuis 1950

Couverture du Livre des 130 ans de la FIPEC

La FIPEC remercie les personnes qui ont collaboré à ce numéro.

FIPEC : 42, avenue Marceau – 75008 Paris

Contact : Dominique Ayoul,
Département Economie & Communication

Tél. : +33(1) 53 23 00 00

E-mail : direco@fipec.org

www.fipec.org



Les USA rendent hommage à la France



J. Andrew Doyle, Président et CEO de ACA (American Coating Association), a rendu hommage aux 130 ans de la FIPEC, grande sœur de l'ACA. Au cours de son discours, J. Andrew Doyle a fait remarquer que la fédération française est née deux ans avant l'association américaine, créée en 1887. Clin d'œil à la qualité des relations historiques

établies entre les deux organisations, J. Andrew Doyle a remis au Président Michel Dufour un tableau représentant une carte d'époque de Washington.



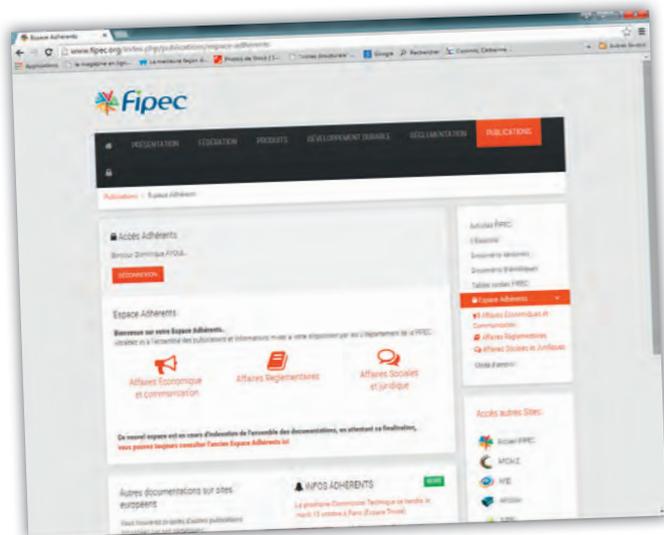
Site FIPEC : un espace « Adhérents » proche de l'Intranet

Profitant de la nouvelle configuration du site Web FIPEC, l'espace « Adhérents » a été totalement refondu. D'une part, il applique la technologie responsive Webdesign développée pour permettre au contenu des pages de s'adapter automatiquement à la taille de l'écran de consultation. D'autre part, il améliore l'ergonomie du site et facilite la recherche d'information, de plus en plus dense.

Bien qu'en cours d'indexation, les adhérents peuvent déjà appréhender l'utilité de l'outil. Les informations mises à la disposition des adhérents sont triées par département - Affaires Economiques & Communication, Affaires Réglementaires et Affaires Sociales & Juridiques - puis par thème et par nature du document. Des icônes stylisées symbolisent les rubriques pour les rendre plus intuitives et les nouvelles publications sont mises en évidence.

Comme l'ensemble du site, le niveau de sécurisation de l'espace Adhérents a été augmenté. Toutefois, une fois mémorisés, l'identifiant et le mot de passe permettent de naviguer sur l'ensemble du site et de passer des pages Grand Public aux pages Adhérents sans restriction.

Le nouvel Espace Adhérents offre une meilleure visibilité sur toute la veille, l'expertise et la documentation de la fédération et en facilite grandement l'accès. Il se révèle ainsi être un véritable outil de travail et une source d'information exhaustive pour les entreprises adhérentes des 5 syndicats de la FIPEC.



www.fipec.org

Actualité



5^e édition de la Semaine de l'Industrie : 200 000 participants



Loins de certains clichés, l'industrie du XXI^e siècle se renouvelle et offre de nombreuses opportunités de développement. Elle a besoin de jeunes talents, à tous les niveaux de qualification. C'est dans cet état d'esprit que s'est tenue la 5^e Semaine de l'Industrie du 30 mars au 5 avril 2015. 2 623 événements ont été labellisés et organisés dans toute la France, pour mieux faire connaître l'industrie et ses métiers, aux jeunes, à leurs familles et aux demandeurs d'emploi. Des débats, colloques et tables rondes, des visites d'entreprises, des interventions d'industriels dans les collèges et les lycées, des forums d'information, des expositions et des ateliers pratiques de découverte ont attiré près de 200 000 participants. Plus que jamais, l'objectif est de renforcer l'attractivité du secteur industriel qui offre de nombreux postes non pourvus.



Formation européenne ITECH : recrutement de la 2^e promotion

Ouverte en septembre 2014, la section européenne en chimie des formulations de l'ITECH, dont le programme est soutenu par le CEPE au niveau européen et la FIPEC au niveau national, démarre une nouvelle campagne de recrutement. L'objectif 2015 est d'accueillir pour la deuxième promotion, une vingtaine d'étudiants. Ils répondront à une demande croissante d'ingénieurs, capables, dès l'obtention de leur diplôme, d'intégrer l'entreprise et d'être opérationnels en ayant bénéficié d'une formation orientée vers l'international.

Au Royaume-Uni, la British Coatings Federation s'est investie dans la promotion de cette formation en réalisant la vidéo « A future in Colour ». Elle met en évidence la variété des débouchés et des métiers dans l'industrie des peintures, vernis et encres.



Vidéo de BCF visible sur le site de l'ITECH : www.itech.fr



Transport : application de l'ADR 2015 au 1^{er} juillet

Applicable aux transports effectués sur le territoire national et en partance pour l'Europe, l'ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route) fixe les conditions de classification, d'étiquetage, d'emballage, de chargement, de déchargement et de manutention des marchandises. Leur respect participe à la prévention des risques professionnels.

Les réglementations du transport de marchandises dangereuses évoluant tous les deux ans, la nouvelle version de l'ADR résulte de la volonté de l'ONU de faire converger les règlements liés aux modes de transport (route, ferroviaire, voies navigables, maritime et aérien) pour faciliter les échanges commerciaux internationaux. L'ADR 2015 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier et son application est obligatoire depuis le 1^{er} juillet.

Les modifications apportées ne sont pas majeures mais plusieurs ajustements sont à prendre en compte parmi lesquels la notion de « capacité nominale » d'un récipient qui devient « volume transporté » pour s'harmoniser avec les autres modes de transport ; la suppression de la mesure transitoire relative aux matières dangereuses emballées en quantités limitées. Cette dernière mesure a pour sérieuse conséquence l'obligation de formation des intervenants impliqués dans le transport de ces marchandises...

Enfin, si le nouvel ADR n'apporte pas de changement dans le rôle du Conseiller Sécurité, l'arrêté TMD modifié en décembre 2014 précise le contenu et le format type obligatoire pour la rédaction du rapport annuel. Les entreprises, quant à elles, devront donner plus d'informations sur les flux et les types de marchandises dangereuses transportées, chargées, déchargées.

En savoir plus : www.fipec.org / accès Espace Adhérents



Affaires sociales

C3P : audition de la FIPEC à l'Assemblée Nationale

Début janvier 2015, le Premier Ministre a confié à Christophe Sirugue, Député PS de Saône et Loire et Gérard Huot, Chef d'entreprise et Président de la CCI de l'Essonne, une mission d'évaluation et d'expertise sur la mise en œuvre du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P). Un rapport et des propositions de simplification du dispositif sont attendus.

Conjointement, il a été confié à Michel de Virville une seconde mission avec l'objectif d'apporter son appui aux branches ou fédérations professionnelles dans l'élaboration de leur « référentiel ». Celui-ci doit favoriser la mise en place des facteurs de pénibilité entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Le 20 mai 2015, une délégation de la FIPEC a été auditionnée à l'Assemblée Nationale par Messieurs Sirugue, Huot et de Virville. Elle a fait part de ses préoccupations, de ses suggestions de simplification et remis une note de synthèse aux auditeurs à l'issue de la séance. Cette dernière rend compte des difficultés de compréhension et de maîtrise du dispositif dans les délais impartis. La FIPEC a été écoutée et espère avoir été entendue.

Nouvelle collaboratrice au Département social et juridique

Ludivine Ledesma a intégré en mars dernier le Département social et juridique de la FIPEC. Sous la direction d'Isabelle Morin-Girard, elle assure l'interface avec les adhérents. L'une de ses principales missions est de les informer sur la législation juridique et sociale. Par ailleurs, chargée de la gestion d'une grande partie du volet administratif du département, elle met en ligne l'ensemble des documents d'information et de veille sociale et gère la rubrique « bourse de l'emploi » du site de la FIPEC.



Isabelle Morin-Girard

Ludivine Ledesma

1^{ère} rencontre régionale des industries des peintures, enduits et vernis : un succès !

Organisée le 30 mars dernier à Montbrison (Loire), dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, la première rencontre régionale des industries des peintures, enduits et vernis a réuni près de 60 acteurs et partenaires régionaux. L'objectif était de faire connaître la dimension technologique et innovante des industries du SIPEV, de montrer la diversité des métiers, sensibiliser sur le potentiel de croissance et les contraintes à lever pour l'exploiter pleinement.



Les groupes Axalta et Beckers ont créé l'événement en Rhône-Alpes dans le cadre d'une journée portes ouvertes labellisée Semaine de l'Industrie par le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. Sous le parrainage du SIPEV et en présence d'entreprises adhérentes de la région (Blanchon SA, Celliose et Toupret), ils ont présenté les secteurs des peintures auprès d'un public ciblé : élus locaux, députés et sénateurs de la Loire, responsables universitaires et académiques dont l'ITECH, Pôle Emploi de Montbrison, MEDEF Loire-Saint-Etienne, CCI de Saint-Etienne-Montbrison et associations professionnelles. Cette journée, dédiée à l'innovation et au développement économique, avait pour ambition de présenter les avancées technologiques, d'échanger sur les démarches écologiques, économiques et de formation des entreprises du secteur. Les dirigeants des deux groupes sont intervenus et Axalta a ouvert les portes de son usine pour faire découvrir quelques aspects de son activité (contrôle et stockage des matières premières et des produits finis, laboratoire couleur, chaîne de production, centre de formation) avec une démonstration d'application de peintures en poudre sur différents supports.

Axalta et Beckers, porte-drapeaux du SIPEV

Laurent Legendre, vice-Président des Opérations Europe-Afrique-Amérique chez Becker Industrie, a expliqué les axes R&D de son groupe, leader international spécialisé dans la production et la vente de peintures industrielles liquides : « Nos innovations sont orientées vers les matières dites bio-sourcées. La chimie du végétal tend en effet à se substituer à la chimie organique, fondée sur des matières premières issues du pétrole. Les peintures hydrodiluable, dans la formulation desquelles le solvant est remplacé par l'eau, se développent pour les marchés des équipements agricoles, des camions et du ferroviaire ».

Pascal Nicard*, Directeur Général d'Axalta, 2^e producteur mondial de peinture en poudre, a donné quelques exemples dans les secteurs qu'il occupe. « Fort de son activité majeure dans l'automobile, Axalta a développé de nombreuses solutions pour la durabilité des véhicules, l'environnement et l'optimisation des coûts. Les peintures en poudre, destinées à l'industrie et au bâtiment, suivent les mêmes axes d'innovation. La colorimétrie est également un pôle technologique important avec le développement de tendances couleurs, effets métallisés et nacrés au travers de collections, un peu comme dans la mode ! ».

La peinture, une industrie responsable

A travers leurs témoignages et démonstrations, les industriels confirment que l'impact sanitaire et environnemental est un paramètre systématiquement pris en compte dans la recherche et les projets industriels, au même titre que les performances techniques et économiques des produits et des procédés de fabrication.

Pour **Pascal Nicard***, « le défi est de réduire l'empreinte environnementale des produits et des emballages en limitant les déchets, de protéger la santé et d'améliorer l'efficacité des revêtements qui agissent sur la durabilité des supports peints. En même temps, nous devons veiller à améliorer la compétitivité, levier de croissance pour l'industrie, les territoires et les exportations ».

Jean-Pierre Genevay*, Président-Directeur Général de Becker Industrie, l'affirme, « les industries des peintures ont pris des mesures et des engagements clairs en faveur de l'environnement et de la santé, bien avant que les réglementations ne l'imposent. Dans cette optique, nous [ndlr : Groupe Beckers] avons été certifiés en janvier 2015, selon la norme ISO 50001 relative au management de l'énergie, ce qui nous place parmi les premières entreprises industrielles françaises à avoir la quadruple certification ».

Un message fort de la profession : besoin de simplification

Au-delà de la promotion de ses industries, le SIPEV a passé quelques messages importants, tels que les besoins en matière d'emplois, l'importance du soutien des collectivités ou la nécessité d'une simplification réglementaire.

« Le SIPEV agit pour la promotion d'un développement industriel responsable mais aussi pour que les contraintes soient moins lourdes. L'industrie des peintures et des vernis a du poids avec plus de 10 000 emplois directs et 200 000 emplois indirects hors artisanat », déclarait **Jean-Claude Bartnicki**, Président d'Axalta Coating Systems France SAS & Regional Sales Director France & South Europe, Président de la Commission Affaires Publiques du SIPEV. **Laurent Legendre** a également rappelé que « Montbrison est au carrefour de nos industries, avec des débouchés au niveau mondial ».

Cette rencontre a été très positive. Elle a confirmé l'importance des démarches pédagogiques auprès des acteurs publics et institutionnels pour faire connaître les enjeux et les défis que la profession relève. Le SIPEV envisage d'ores et déjà l'organisation d'une deuxième rencontre et sa participation à la Semaine de l'Industrie 2016.

*Interviews extraites du Progrès du 28/03/2015



CLP : une nouvelle échéance pour les industriels

Depuis le 1^{er} juin 2015, le règlement CLP (Classification, Labelling, Packaging), appliqué aux substances dangereuses depuis fin 2010, s'applique désormais aux mélanges dangereux. Toutefois, le calendrier d'application du CLP et la mise en conformité des produits soulèvent des difficultés importantes côté fabricants et des soucis d'interprétation côté utilisateurs.

Le règlement CE n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges dangereux, dit CLP, a été publié au Journal Officiel de l'UE le 31 décembre 2008. Il est appliqué dans les 27 Etats membres de l'UE depuis le 20 janvier 2009 et vient d'entrer dans sa dernière phase d'application.

Période transitoire entre l'ancienne Directive DPD et le nouveau règlement CLP

Une période transitoire d'écoulement des stocks de mélanges dangereux mis sur le marché avant le 1^{er} Juin 2015, prévue par le règlement CLP, prendra fin au 1^{er} Juin 2017. Durant cette période, ces mélanges dangereux étiquetés selon la Directive 1999/45/CE (Directive Préparations Dangereuses DPD) sont dispensés de ré-étiquetage et ré-emballage.

Contenu d'une étiquette CLP

Selon le règlement CLP, l'étiquette d'un mélange dangereux doit comporter : le nom, l'adresse et le n° de téléphone du fabricant, importateur ou distributeur, le nom commercial du produit, l'identité des substances responsables de la classification et, s'il y a lieu, les pictogrammes symbolisant le danger, la mention d'avertissement, les mentions de danger et les conseils de prudence. L'ensemble de ces informations doit être rédigé dans la ou les langues des pays dans lesquels le produit est commercialisé. Le règlement CLP étant basé sur une codification commune et normalisée au niveau international, le SGH (Système Général Harmonisé), certains éléments d'étiquetage ont évolué. C'est le cas notamment des pictogrammes de danger qui permettent de mieux identifier les risques ou les dangers. Ils se composent désormais d'un symbole en noir sur fond blanc dans un cadre en losange rouge épais. Ils remplacent les anciens



Affiches INRS (réf. A 735 et A 746) - lien vers la notice descriptive : www.inrs.fr/media.html?refINRS=A%20735

pictogrammes sur fond orange de la directive DPD. Il est à noter également l'apparition de 3 nouveaux symboles : silhouette d'un buste fissuré par une forme étoilée, bouteille de gaz sous pression et point d'exclamation.

Difficultés côté industriels et soucis d'interprétation côté utilisateurs

Pour les industriels, la difficulté majeure est le respect du calendrier CLP, avec l'échéance du 1^{er} Juin 2015 qui s'applique à tous, du fournisseur de matières premières au formulateur final/fabricant de produit fini. Or, la plupart des matières premières utilisées par les formulateurs étant des mélanges, ces derniers sont tributaires de leurs propres fournisseurs pour classer et étiqueter leurs produits d'ici à la date butoir.

Pour les utilisateurs, les nouvelles règles qu'instaure le CLP conduisent à une sévèrisation de la classification de certains mélanges, ce qui rend plus difficile la compréhension des étiquettes, alors même que le produit reste inchangé. En effet, avec l'abaissement de certains seuils de classification, ce n'est pas tant la dangerosité liée à l'utilisation du produit qui a changé mais plutôt la communication du danger potentiel.

Dans certains cas, la classification demeure inchangée mais le pictogramme est différent, ce qui peut également conduire à une confusion dans l'interprétation des informations fournies.

En harmonisant les critères de classification, d'étiquetage et d'emballage des substances et mélanges dangereux, le règlement CLP contribue fortement à la protection des travailleurs et des consommateurs tout en permettant une libre circulation des produits au sein de la Communauté européenne. Son application se heurte néanmoins à des difficultés de mise en œuvre pour les industriels et de compréhension pour les utilisateurs.

Règlement biocide : de nombreuses zones d'ombre demeurent

En vigueur depuis le 1^{er} septembre 2013, le règlement européen biocide (UE N°528/2012, dit BPR) remplace la Directive n° 98/8/CE et harmonise, en Europe, la mise sur le marché des produits biocides et leur utilisation ainsi que la mise sur le marché des articles traités.

Ce règlement vise à améliorer la protection de la santé et de l'environnement et à favoriser une meilleure connaissance des produits utilisés. En fait, le texte de loi est très complexe à mettre en œuvre avec encore beaucoup de zones d'ombre qui rendent ses dispositions difficiles à appliquer pour les différents acteurs concernés. Cette instabilité réglementaire vient s'ajouter aux nombreuses autres contraintes imposées par ce règlement... Notamment l'étiquetage des produits biocides et des articles traités (sous conditions), qui oblige à revoir tous les emballages. De plus, la France impose une disposition supplémentaire avec le « certificat biocides », que les utilisateurs professionnels et les distributeurs doivent posséder depuis le 1^{er} juillet 2015.

Complexe, instable et onéreux

Pour les fabricants de produits biocides, ce règlement engendre beaucoup de difficultés et des coûts supplémentaires. « La reformulation, qui est inévitable pour certains de nos produits, monopolise beaucoup de ressources en R&D. Il faut, par ailleurs, demander des Autorisations de Mise sur le Marché pour les produits finis, en particulier les peintures et produits de traitement du bois, ce qui représente un coût non négligeable. La complexité de cette réglementation vient également du fait que tous les facteurs ne sont pas encore connus, comme

la liste des substances soumises à exclusion, susceptible d'évoluer jusqu'en 2023 », **Gérard Chevillard**, Président de la Commission Biocides de la FIPEC, interviewé par Double Liaison.

Demande d'Autorisation de Mise sur le Marché

Au cours de sa dernière Commission Biocides en juin dernier, la FIPEC a reçu deux représentants de l'ANSES, agence évaluatrice des dossiers de demandes d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Cette réunion a abordé les détails de la préparation des demandes d'AMM qui seront à déposer pour les produits biocides commercialisés, le but étant d'éviter leur retrait du marché en l'absence d'autorisation.

Les différents mécanismes de demandes d'AMM définis par le BPR (Règlement Européen Biocide) ont été présentés : 1^{ère} AMM, AMM simplifiée, reconnaissance mutuelle, AMM d'une famille de produits et résumé des caractéristiques du produit (SPC). Malgré une présentation claire et documentée de la part des représentants de l'ANSES, l'ensemble des participants a convenu de la difficulté à faire un lien facile entre ces mécanismes réglementaires et la façon concrète dont sont commercialisés les produits biocides.



Gérard Chevillard

Prochaine échéance

Selon les dispositions de l'Article 95 du BPR, à compter du 1^{er} septembre 2015, seuls les produits biocides contenant des substances actives dont les fournisseurs ont été identifiés auprès de l'Agence européenne ECHA, pourront continuer à être commercialisés.

Plus d'informations sur le site de l'ECHA : <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/active-substance-suppliers>

SEIRICH : l'outil d'évaluation des risques chimiques est en ligne

Le Logiciel d'évaluation du risque chimique développé par l'INRS en partenariat avec la Direction générale du travail, la Direction des risques professionnels (CNAMTS, CARSAT et CRAMIF) et des organisations professionnelles dont le SIPEV, est désormais disponible sur le site dédié www.seirich.fr.

Accessible gratuitement depuis début juin, SEIRICH est facile d'utilisation. Son interface moderne et intuitive et ses nombreuses fonctionnalités simplifient considérablement les démarches de prévention des risques chimiques.

La première étape du programme aide à réaliser un inventaire des produits. Il suffit par exemple de prendre en photo l'étiquette et à partir de l'image, le logiciel saisit automatiquement les informations nécessaires à l'identification des dangers. La seconde étape consiste à l'évaluation et la hiérarchisation des risques en identifiant les situations de travail ou les produits les plus dangereux à traiter en priorité. Enfin, la troisième et dernière étape établit un plan d'actions.

Le logiciel accompagne sa mise en place en donnant accès à toutes les informations nécessaires pour remplacer les produits dangereux, supprimer les inutiles et appliquer les bonnes pratiques.

Une journée nationale de présentation de l'outil SEIRICH à l'intention des entreprises aura lieu le mardi 15 septembre 2015, à Paris. Informations et inscriptions sur : www.inrs-seirich2015.fr



Journée FIPEC 2015

Rendez-vous annuel de la profession, la Journée FIPEC s'est déroulée au Pavillon Dauphine, le 4 juin dernier. Comme chaque année, les adhérents des 5 syndicats de la FIPEC ainsi que les représentants des pouvoirs publics et d'organisations institutionnelles nationales et internationales se sont réunis. Le nombre de participants, près de 200, témoigne de l'intérêt des professionnels à se rassembler autour de sujets prospectifs et à explorer de nouvelles pistes de réflexion.



La Journée FIPEC 2015 a eu une résonance toute particulière. Elle a fêté les 130 ans de la fédération, née Chambre syndicale des Peintures et Vernis, et élu son nouveau Président, Jacques Menicucci. Il succède à Michel Dufour, après 12 ans de mandat.

Au-delà de ces événements majeurs, la journée fut dense avec les assemblées générales de la FIPEC, du SIPEV, de l'AFICAM, de l'AFEI et de l'AFCALE. Fidèle à la tradition d'aborder un sujet d'actualité stratégique, la FIPEC a réuni à sa table ronde deux politiques et deux industriels pour faire émerger les solutions qui porteront l'industrie du futur en France.

1885 - 2015 : la FIPEC a 130 ans

Pour marquer l'anniversaire de ses 130 ans, la FIPEC a édité un livre retraçant les grandes étapes de son histoire qu'elle a offert aux participants de la Journée FIPEC. Mémoire du passé collectif des adhérents après des décennies consacrées à la Fédération et à l'industrie, Michel Magnan, Président d'Honneur, a accepté d'en être le co-auteur. En resituant le contexte historique et syndical de chaque époque traversée, il a retracé l'évolution des métiers et des industries des syndicats de la FIPEC au fil du temps, restitué les faits marquants et les périodes clés. Le livre amène le lecteur jusqu'à nos jours pour rappeler les valeurs et les actions de la Fédération et de ses syndicats. Cet historique montre que les avancées industrielles, technologiques et techniques sont importantes mais que les sujets de préoccupation sont récurrents...

Table Ronde : « Evolutions technologiques et défis écologiques, quels challenges pour nos industries ? »

L'industrie est arrivée à la croisée des chemins entre progrès technologiques et défis écologiques. Les réponses à apporter aux challenges qui en découlent reposent sur une prise de conscience de tous les acteurs : entreprises, consommateurs, politiques, associations, ONG...

La lourdeur réglementaire, administrative et fiscale, la rigidité du cadre social, n'affaiblissent-elles pas les capacités d'innovation ? Ne limitent-elles pas les défis écologiques à des contraintes, voire à des freins économiques ? Quelles stratégies des industriels et du gouvernement ?

Pour répondre à ces questions et ouvrir des perspectives concrètes aptes à refaire de l'industrie un moteur de l'économie française, la FIPEC a reçu **François Brottes**, Député de la 5^e circonscription de l'Isère, Président de la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale et Président des commissions spéciales Loi Macron et Loi Royal ; **Philippe Darmayan**, Président du GFI et Président d'ArcelorMittal France ; **Bernard Pinatel**, Directeur Général du Pôle matériaux haute performance d'Arkema, Président-Directeur Général de Bostik ; **Eric Woerth**, ancien Ministre, Député-maire de Chantilly, Délégué Général au projet des Républicains.



1. François Brottes. 2. Philippe Darmayan. 3. Bernard Pinatel. 4. Eric Woerth



« Evolutions technologiques et défis écologiques : quels challenges pour nos industries ? »

Morceaux choisis de la Table Ronde

Innovation : une force nationale

Contrairement aux idées reçues, la France n'est pas en panne d'innovations. Elle figure même parmi les pays les plus innovants au monde. Une réussite en grande partie due à la politique d'innovation du pays qui a institué un Crédit d'Impôt Recherche.

« Arkema est, pour la 4^e année consécutive, classée par Reuters parmi les 100 entreprises les plus innovantes au monde. Il y en a quatre en France. On ne sait pas forcément que dans nos métiers de la chimie, on a des champions en matière d'innovation [.../...]. On n'a pas conscience non plus que le coût d'un chercheur en France, lorsque l'on impute le Crédit d'Impôt Recherche, est le même qu'un ingénieur chinois. C'est donc une excellente mesure, un élément substantiel qui permet de continuer à localiser la R&D en France », **Bernard Pinatel**.

Les règles environnementales sont-elles trop contraignantes ?

Indispensables pour limiter les effets de l'activité industrielle sur la santé et l'environnement, les nombreuses réglementations environnementales sont néanmoins trop souvent vécues comme une contrainte.

« Comment peut-on avoir un vrai projet pour la France si les évolutions réglementaires sont vécues comme une contrainte ? On devrait être plus dans un système incitatif, par l'exemple, par l'expérimentation, plutôt que dans une logique de contraintes. Sur l'économie circulaire, aux dernières assises qui ont eu lieu, c'est ce que nous avons défendu et ce que nous avons obtenu. Mais combien d'autres exemples dans lesquels on se voit imposer par le ministère de l'Environnement des évolutions de la réglementation sans que la concertation ait eu lieu ou, plus important, sans étude d'impacts préalable », **Philippe Darmayan**.

Le principe de précaution est-il un frein à l'innovation ?

Inscrit en 2005 dans la Constitution, le principe de précaution est invoqué de toute part et notamment dans l'industrie. Perçu comme un frein à l'innovation, les industriels souhaitent plus de concertations et d'études d'impacts.

« Le principe de précaution est un principe d'empêchement qui a totalement débordé de ce qu'on voulait lui faire dire et qui aujourd'hui est plutôt un signal donné à ne pas oser, à rester immobile. [.../...] S'il y a un principe à inscrire

dans une constitution, c'est un principe d'innovation, responsable évidemment. Ça me semble être un signal important à donner à la société française », **Eric Woerth**.

Vision de l'industrie du futur et perspectives sur l'emploi

Les mutations de l'industrie, qui passent entre autres par la numérisation et la robotisation des usines, font craindre des destructions d'emplois. Quelle sera la place de l'homme dans cette industrie du futur ?

« L'innovation est un processus majeur qui peut faire peur. Mais si on reste figé sur les vieux emplois, ils seront détruits et de nouveaux emplois, il n'y en aura pas. Il ne faut pas chercher à maintenir mais chercher à devenir. Evidemment, il y a besoin d'une phase énorme de transition avec un système de formation adapté et réactif », **Eric Woerth**.

« Si on veut redonner de la vitalité à notre industrie, il faut qu'on accélère la robotisation car, à défaut, elle se délocalise et il ne reste plus rien, ni robots ni autre chose », **François Brottes**.

Synthèse et vidéo de la table ronde disponibles sur www.fipec.org



Eric Chaveau, Carole Lajous, Michel Dufour, Michel Le Tallec, Patrick Frémaux et, à la tribune, Jacques Menicucci



Patrick Frémaux, Trésorier de la FIPEC, passe le relais. Michel Dufour lui a rendu hommage pour avoir occupé sa fonction avec rigueur et fidélité pendant de nombreuses années. Louis-Philippe Reynaud lui succède pour la période restant à courir du mandat

Elections

Président : Jacques Menicucci, Directeur Général Délégué de la société française de peintures ALLIOS. Il succède à **Michel Dufour**.

Président Adjoint : Nicolas Béтин, Managing Director France Benelux Groupe DIC SUN Chemical

Vice-Présidente : Carole Lajous, Directrice Générale BASF France SAS Division Coatings. Elle succède à **Eric Chaveau**, Président-Directeur Général de Pébéo



Jacques Menicucci et Michel Dufour

Election d'un nouveau Président

Lors de l'assemblée générale du 4 juin 2015, Jacques Menicucci, Directeur Général Délégué et CEO de la société française de peintures ALLIOS, a été élu Président de la FIPEC, pour un mandat de 3 ans.

Qu'est-ce qui a motivé votre candidature ?

D'abord impliqué dans les associations régionales puis membre du conseil d'administration depuis une douzaine d'années, j'ai suivi de près les travaux de la FIPEC et j'en dresse un bilan positif. Le conseil, les équipes et les adhérents, très présents quelle que soit la taille des entreprises, ont réussi à bâtir une belle fédération, avec des fondations solides et une organisation moderne.

Sollicité par le SIPEV et par le Conseil d'Administration de la FIPEC, porté par mon attachement à la profession, j'ai accepté la mission, désireux de préserver le capital constitué. En étant garant de l'esprit de la fédération, j'ai l'ambition de poursuivre cette belle histoire avec un objectif d'excellence.

Considérez-vous votre expérience à la présidence du CEPE (Conseil Européen de l'Industrie des Peintures, Encres d'Imprimerie et Couleurs d'Art) comme une plus-value ?

Mes relations avec CEPE et l'Europe ont largement conditionné le soutien de ma candidature. Le conseil européen est connu pour son implication, reconnu par les membres du Board pour son dynamisme. La vision européenne que m'a donnée CEPE est essentielle pour faire la jonction entre la France et l'Union européenne qui régit 80% de notre réglementation nationale. La relationnel très fort établi avec les associations nationales doit être entretenu et renforcé. Au-delà de la sollicitation du conseil et des adhérents, mon implication au sein de CEPE renforce mes liens avec la profession et a d'autant plus motivé ma candidature de Président de la FIPEC, très active au niveau européen.

Quelles perspectives voyez-vous pour les secteurs des peintures, encres, couleurs, colles, adhésifs et préservation du bois ?

Les perspectives de développement sont incontestables pour tous nos métiers. Nous sommes dans un pays qui étouffe, qui a besoin de se réformer, de prendre des couleurs. Mais on aura toujours matière à protéger, embellir, rénover, coller,

imprimer, peindre... Les besoins resteront importants. La consommation ralentit mais elle va forcément reprendre dans tous les domaines. Industrie, automobile, décoration, bâtiment, anticorrosion-marine... sur 20 ans, tous ces secteurs se sont maintenus et ont accompagné la consommation. Même si aujourd'hui, nous sommes dans l'expectative, je crois toujours en l'avenir de nos industries.

Nous continuerons d'innover et de faire évoluer nos produits, dans leur composition, les procédés de fabrication et d'application tout en respectant la santé et l'environnement. Nous nous adaptons déjà largement malgré une réglementation trop souvent excessive et irréaliste.

Je suis optimiste, non pas sur un développement rapide mais sur le moyen et long terme, à condition que le gouvernement persévère dans la voie de la baisse des charges, des taxes, celles sur la production en particulier qui plombent la compétitivité française. Les besoins seront toujours là mais il faudra continuer à s'adapter dans l'intérêt de la planète et des hommes.

Très active dans le domaine économique, social, réglementaire, la FIPEC se révèle un excellent support pour les entreprises, en accompagnant, avec assiduité et de façon convergente, nos différents métiers.

Quelles sont les grandes orientations de votre mandat ?

Pour répondre, je vais rebondir sur le message de Philippe Darmayan, adressé aux fédérations lors de la Table Ronde de la Journée FIPEC. Il expliquait axer son mandat au GFI sur le projet de l'industrie du futur et comptait sur l'implication de tous ses membres. Je suis totalement convaincu que la FIPEC doit apporter sa contribution à la promotion de l'industrie en France et accompagner les mutations, dans les domaines de l'écologie, de la robotique ou du numérique. A nous de porter les bons messages pour aller dans la bonne direction et bien orienter les entreprises adhérentes de nos syndicats.

La FIPEC va soutenir le projet de l'industrie du futur et aider les industriels à mieux se préparer pour relever les défis de demain.

Michel Dufour, 12 ans de mandat de Président

« Je suis arrivé au terme des mandats de Président confiés depuis 2003. C'est avec émotion que j'ai présidé cette année ma dernière assemblée générale FIPEC mais aussi avec la satisfaction d'avoir pu mener, avec les membres du bureau, du Conseil d'Administration et toute l'équipe de la FIPEC, les changements, les évolutions qui ont contribué à renforcer la reconnaissance et l'image solide dont bénéficie notre Fédération. J'estime avoir reçu de mon prédécesseur Michel Magnan, Président d'honneur de la FIPEC, un bel héritage que nous avons enrichi ensemble.

Durant ces 4 mandats, j'ai pu aussi apprécier la qualité de la gestion, l'implication et la détermination de l'équipe dirigée par Michel Le Tallec, pour s'adapter et être proactive, tant au niveau des initiatives que de la qualité des relations avec l'ensemble des adhérents et nos partenaires, en France, en Europe et dans le Monde. La situation financière est saine, l'organisation des services et la structure interne évoluent avec les besoins de nos professions et sont prêtes à s'adapter aux futures exigences.

J'ai adhéré à l'ambition de mes prédécesseurs de gérer cette association syndicale dans un esprit d'entreprise. Lorsque j'ai été élu, j'avais conscience de prendre en charge un héritage de plus de 100 ans d'histoire... Avec la détermination de le transmettre un jour, augmenté de nouvelles valeurs, faites de morale et d'éthique, adaptées aux circonstances nouvelles dues à l'évolution de la profession et de son environnement économique, géographique, politique... La confiance et les soutiens des adhérents furent pour moi un honneur, une fierté et une récompense.

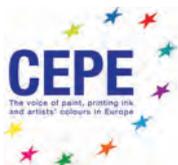
A mon successeur, je lui dirai que les sujets à traiter sont et seront de plus en plus nombreux et de plus en plus délicats, mais toujours passionnants ; que notre action n'est efficace que lorsque les spécialistes interviennent personnellement dans l'analyse des problèmes et dans le choix des solutions ; que l'efficacité résulte de la complémentarité des compétences venant des entreprises et de l'organisation professionnelle pour analyser, proposer et agir ; que la FIPEC doit continuer à rayonner tant au niveau national qu'international et rester une force de propositions, un exemple de cohérence, de solidité et d'engagements ».



**Fédération Européenne
des Industries des Colles
et Adhésifs**

Conférence 2015 au Portugal

La prochaine Conférence annuelle FEICA se tiendra du 9 au 11 septembre 2015 à Vilamoura au Portugal. Cette année, le Business Forum aura pour thème « Changements dans l'Industrie - Focus sur le futur ». Animé par des conférenciers de renom, il sera suivi par un débat au cours duquel les dirigeants de l'industrie des colles et adhésifs discuteront des changements dans l'industrie et de leurs incidences sur les entreprises.



**Conseil Européen
de l'industrie des
Peintures, Encres
d'imprimerie et
Couleurs d'art**

Conférence annuelle 2015

Du 30 septembre au 2 octobre se tiendront les conférences et assemblée générale annuelles du CEPE à Cracovie en Pologne. Au cœur du business, le changement touche l'industrie des peintures. Les réglementations changent, les demandes des clients évoluent, les modèles d'affaires se transforment... Avec pour thème principal « s'adapter pour maîtriser le changement », les conférences donneront des pistes pour faire évoluer les business models et des approches pour exploiter de nouveaux marchés en restant compétitifs. Un forum sera dédié aux PME, « SME Agora ».



**International
Paint and
Printing Ink
Council**

Annual meeting 2015 : focus sur le développement durable

La FIPEC a assisté à la dernière conférence annuelle de l'IPPIIC, en Australie les 5 et 6 mars derniers. Les participants, venus du monde entier, ont de nouveau plébiscité l'implication soutenue de l'IPPIIC en matière de développement durable. Les membres de l'organisation souhaitent jouer un rôle encore plus actif en multipliant leur participation à des forums liés à la gestion des produits chimiques.

Par ailleurs, plusieurs sujets clés ont été abordés tels que l'étiquetage des produits, le transport des matières dangereuses, l'évaluation des risques, le développement des produits biosourcés, les nanotechnologies, le traitement des déchets...



Coatings Summit 2015

Jacques Menicucci, Président du CEPE et de la FIPEC, était présent au meeting international « Coatings Summit » du 21 au 23 janvier 2015 à Miami (USA). Tous les deux ans, les dirigeants du secteur des peintures se réunissent pour participer au plus prestigieux forum de l'industrie des peintures. Organisé par l'IPPIIC et Vincentz Network, la vocation de cet événement est d'explorer les grandes tendances, les défis et les solutions, d'échanger avec les plus grands leaders mondiaux. Cette année, le thème était « Construire l'avenir d'une industrie dynamique ».



**Association Chimie
du Végétal (ACDV)**

3^e édition du Plant Based Summit : bilan positif

Avec 580 participants, acteurs clés du développement de la chimie de demain, la 3^e édition du Plant Based Summit, à Lille les 8 et 9 avril derniers, a rencontré un vif succès.

Une soixantaine d'exposants étaient présents pour identifier les solutions d'avenir dans les secteurs d'application phares des produits biosourcés. Largement placées sous le signe de la bioéconomie, 25 sessions de conférences ciblées ont été dédiées à l'économie biosourcée, avec plus de 100 intervenants internationaux de premier plan.



**Association
Européenne des
fabricants d'encres
d'imprimerie**

12^e conférence annuelle à Marseille

La 12^e conférence EuPIA, les 23 et 24 avril derniers à Marseille, a rassemblé 70 personnes, représentant les sociétés et associations nationales. Au programme, les thèmes étaient très variés : présentation macro-économique, vue du côté des banques d'investissement, influence du digital sur l'impression traditionnelle, situation des matières premières, packaging...

Dans son discours de bienvenue, le Président d'EuPIA, Felipe Mellado, a rappelé le contexte dans lequel évolue le secteur des encres d'imprimerie : faiblesse de l'économie européenne, turbulences politiques qui influent sur le climat des affaires, poursuite du déclin du média imprimé et les différentes tendances qui impactent l'univers de l'emballage.

Le Délégué Général d'EuPIA, Dr Martin Kanert, a souligné la pression législative qui pèse sur l'industrie des encres d'imprimerie et la nécessité d'une législation européenne harmonisée, pour faire face aux initiatives nationales croissantes.



PEINTURES
ENDUITS ET VERNIS

Site métier du SIPEV : graff, scrolling et tendance

Le site métier du SIPEV vient promouvoir l'industrie et les métiers des peintures, enduits, vernis, susciter des vocations et créer un lien entre futurs professionnels et employeurs. Avec la question « que serait un monde sans couleur ? », l'idée est de faire valoir l'attractivité des métiers de la filière auprès des nouvelles générations. Pour combattre certaines idées reçues, l'activité est abordée par le biais des nouvelles technologies, de l'innovation, de l'éthique, de la diversité des métiers et des secteurs.

Le site métier du SIPEV s'adresse prioritairement aux lycéens et étudiants, aux jeunes en recherche d'orientation, et également aux centres et organismes de formation, aux institutions et aux pouvoirs publics. Il présente l'univers des peintures tout en faisant valoir les débouchés et opportunités professionnels de ses secteurs.

Vivant, dynamique, étayé par des témoignages de professionnels et des diaporamas commentés, nourri par une information concrète et illustrative, le site aborde les métiers du SIPEV sous l'angle d'une application contemporaine et urbaine, inventive et artistique : le graff. Résolument tourné vers les nouvelles générations, le site s'inscrit dans leur univers, utilise leurs codes, s'adapte à leur mode d'utilisation du Web et leur mode de lecture.

Développé en partenariat avec deux écoles d'ingénieurs spécialisées dans la chimie de formulation, l'ITECH et l'ESCOM, le site est élaboré en concertation avec les équipes pédagogiques et quelques étudiants pour être bien orienté dans sa forme et son contenu.

Très opérationnel, il fournit des informations pratiques sur les formations, les écoles, les passerelles, et en facilitant les échanges avec le réseau professionnel. Différents accès mis en évidence dirigent l'internaute vers la liste des adhérents du SIPEV et vers la bourse de l'emploi de la FIPEC qui répertorie les offres et demandes de CDD/CDI, formations et stages. Sa mise en ligne est prévue pour cet automne.



www.generation-industrie-peinture.com

12

Peinture carrosserie : prochainement un site dédié au Livre Vert



Dans la continuité des travaux de communication autour du Livre Vert du Poste Peinture de l'atelier carrosserie, le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV vient de lancer le développement d'un mini-site dédié. Réalisé en responsive Webdesign, cet outil a pour vocation de promouvoir le Livre Vert, d'optimiser sa diffusion, de le faire vivre par des mises à jour régulières, de valoriser les initiatives de ses partenaires de la filière. La FEDA, Fédération des Syndicats de la Distribution Automobile, le CNPA, Conseil National des Professions de l'Automobile, la FNAA, Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile, le GARAC, l'école nationale des professions de l'automobile, ont concrètement réaffirmé leur partenariat dans la volonté de poursuivre la démarche de valorisation de la filière de la réparation carrosserie et de préparer les futurs professionnels aux bonnes pratiques éco-responsables.

Souple dans l'évolution de son contenu, en plus de donner accès au Livre Vert, le site proposera des témoignages, des conseils et un fil d'actualité. Un espace dédié permettra de télécharger l'ensemble des outils de diffusion (carte de visite, affichettes, bannières Web, stickers...).

Lancement du site www.filiere-peinture-anticorrosion.fr

La Filière Peinture Anticorrosion, modèle unique en Europe et dont le SIPEV est membre, se mobilise pour valoriser son expertise et ses atouts auprès des donneurs d'ordres que sont les Maîtres d'ouvrages. A cet effet, elle vient de lancer un portail dédié à la filière anticorrosion qui fait découvrir le dynamisme de ses acteurs et démontre le sérieux de chaque organisation membre (professionnels applicateurs Peinture au travers du GEPI, organismes de certifications au travers de l'ACQPA et de l'OHGPI et fabricants avec le Groupement Anticorrosion du SIPEV). Accessible sur www.filiere-peinture-anticorrosion.fr, le site délivre une information exhaustive sur l'ensemble de la filière. Il explique l'intérêt des peintures anticorrosion et détaille les différents produits et domaines d'application. Un onglet actualités permet de télécharger les documents d'informations des organisations membres.



www.filiere-peinture-anticorrosion.fr

Forum Mondial de la peinture marine : entre eau et acier

La 5^e édition du Forum mondial de la peinture marine, à laquelle la FIPEC a participé, s'est déroulée les 23 et 24 avril derniers à Rotterdam aux Pays-Bas. Tous les deux ans depuis 2005, cet événement offre aux professionnels de la peinture marine un environnement unique et interactif. Les sujets les plus pertinents pour le secteur y sont abordés, comme celui de cette année, « Entre eau et acier, vers un avenir durable avec les peintures antifouling et anticorrosion ».



L'assemblée générale du SIPEV s'est tenue le 4 juin dernier au Pavillon Dauphine (Paris) dans le cadre de la Journée FIPEC

Print Power France : campagne de communication 2015



Avec en couverture une paire de ciseau coupant une fraise d'où se dégage un léger parfum du fruit, le dernier numéro de la version française du magazine PrintPower décline les dernières tendances du monde de l'imprimé et met en valeur ses innovations. Le magazine, paru fin mai, explique notamment l'intérêt du marketing sensoriel et, à travers des interviews de publicitaires et annonceurs, témoigne de l'intérêt du média imprimé.

Devant le succès de sa campagne de marketing sensoriel initiée en 2014, le 3^e épisode du mailing direct, relatant les aventures de Julie au printemps, est publié en juin. Cette fois, Julie profite de sa maison de campagne pendant les ponts du mois de mai.

Après la lavande et le café, ce sont des effluves de roses et de fleurs printanières qui viennent titiller les narines des 5 000 communicants parmi lesquels 3 000 publicitaires et 2 000 annonceurs. Ce nouveau mailing rappelle la capacité du support imprimé à éveiller plusieurs sens : la vue, le toucher et l'odorat.

« Aujourd'hui, le débat sur l'imprimé ne repose plus sur des questions environnementales. L'imprimé est choisi pour ses qualités spécifiques d'efficacité et de sécurité. Ce sont ces valeurs que nous véhiculons dans nos différentes campagnes de promotion car elles pérennisent notre activité et traduisent le caractère unique de l'imprimé », **Jean-Paul Franiatte**, Délégué Général Print Power France.



L'assemblée générale de l'AFEI, le 4 juin dernier



Susciter la pratique artistique et réveiller la créativité

Après « la Rue vers l'Art », journée nationale dédiée aux arts créatifs organisée le 17 mai 2014, cette année, c'est une semaine entière qui a célébré les métiers et pratiques artistiques. Du 11 au 16 mai 2015, cette initiative signée Créaplus, syndicat professionnel des activités manuelles artistiques dont l'AFCALE est membre, a permis de réunir professionnels du secteur et consommateurs autour de la pratique artistique. Avec comme message « Tout le monde peut s'initier aux arts créatifs », de nombreux événements se sont déroulés un peu partout en France dans les points de vente partenaires de l'opération. Animations et ateliers gratuits ont été proposés autour du dessin, de la peinture, de la carterie créative, de la broderie, de la couture, du tricot, du scrapbooking... Un concours national en ligne a également été organisé autour du thème « imaginez le bonheur au fil des saisons ». Trois prix pour chacune des catégories (4/10 ans ; 11/17 ans et plus de 18 ans) ont été décernés. Le premier s'est vu offrir un an de matériel pour la pratique des beaux arts et des loisirs créatifs d'une valeur de 600 euros.



L'assemblée générale de l'AFCALE, le 4 juin dernier



Amélie Vidal-Simi, élue Présidente de l'AFICAM



Le 4 juin dernier, lors de son assemblée générale annuelle, l'AFICAM a élu son nouveau Président ou plutôt sa nouvelle Présidente puisque c'est **Amélie Vidal-Simi**, PDG de la société Henkel France, qui a été choisie. Jusque-là vice-Présidente de l'association, elle succède à **Christian Klopfenstein** pour un mandat de 2 ans.

Dans le cadre de sa mission au sein de l'AFICAM, **Amélie Vidal-Simi** entend entretenir et développer les points forts de l'Association reconnus par ses adhérents. Elle soutient en particulier le travail de partage d'informations techniques et réglementaires, ainsi que le développement des outils permettant de faciliter, simplifier et anticiper les évolutions législatives ayant un impact sur la vie économique et industrielle.

Parallèlement, Amélie Vidal-Simi souhaite aller plus loin sur des sujets déjà partiellement gérés par l'AFICAM. « *Il me tient à cœur de valoriser l'image des industries de l'AFICAM vis-à-vis de l'ensemble de leurs publics, institutionnels, professionnels, utilisateurs et consommateurs. L'un des leviers prioritaires sera de favoriser une meilleure connaissance de nos secteurs et de nos métiers* ».



PRÉSERVATION DU BOIS ET LUTTE ANTI-TERMITES



14

Site Web & E-news : la communication numérique du SPB est à jour



E-news SPB

de Directeur de travaux sur le projet tout bois, InVS (Institut de Veille Sanitaire), et explique dans quelle mesure le bois traité a été un atout considérable sur ce chantier de 4 500 m² qui devait répondre au label HQE.

En marge de l'activité digitale de SPB, le syndicat a tenu son assemblée générale, le 9 juin dernier dans les locaux de la FIPEC. Tous les points statutaires ont été abordés et approuvés.

Nouveaux visuels et actualisation des contenus, le site Web du SPB a bénéficié d'une mise à jour printanière. Afin de mieux suivre les évolutions du droit européen, la rubrique « Réglementations » s'est dotée de nouveaux chapitres et a été actualisée. Elle fait notamment l'écho à l'harmonisation des classes d'emploi du bois dans l'Union européenne. Pour apporter une meilleure visibilité aux newsletters archivées dans la rubrique « Actualités », un bouton sur la page d'accueil y donne désormais accès directement.

La dernière newsletter, la n°5, a été diffusée en mai dernier. Le syndicat y fait le point sur les nouvelles dispositions et dénominations des classes d'emplois. Il rappelle que le traitement confère au bois une classe d'emploi et qu'un traitement approprié préserve les qualités des essences. Une interview de Matthieu Gamet, Architecte au sein du Groupe AIA, illustre la place occupée par le bois traité dans la construction et l'architecture contemporaine. Il apporte son témoignage en sa qualité



www.traitement-du-bois.org



A la conquête des jeunes talents

L'objectif d'attirer les jeunes talents répond à un double challenge pour les industries de la FIPEC. Celui de remplir l'un des engagements phares de l'accord de branche sur le Pacte de Responsabilité qui est de favoriser l'emploi des jeunes. Celui de répondre aux besoins de recrutement, qui est difficile à combler par manque d'attractivité du secteur industriel.

Reste à identifier les bonnes passerelles et à adopter les bonnes tactiques pour relier deux mondes interdépendants, celui de l'entreprise et de l'enseignement.

Transmettre la fibre industrielle

Une remarque de **Bernard Pinatel**, Directeur Général du Pôle matériaux haute performance d'Arkema, Président-Directeur Général de Bostik, relevée lors de la Table Ronde de la Journée FIPEC, justifie l'axe du Focus de ce numéro et nuance la fatalité de la crise économique sur l'emploi. « Aujourd'hui, des postes de directeur de production, directeur d'usine ou de chef d'établissement, ça ne fait pas rêver. On a de très beaux process, de très belles technologies, on fait des choses extraordinaires mais lorsqu'on recherche des ingénieurs sortis de bonnes écoles de chimie ou d'ingénieurs généralistes et qu'on propose des postes à responsabilité dans les établissements industriels, on a de plus en plus de mal. Ce paradoxe vient de l'image détériorée des métiers de l'industrie. Ils sont perçus comme générateur de contraintes sociales, de risques pénaux, de contraintes de temps ou de flexibilité. C'est donc bien de travailler sur des profils plus qualifiés, de faire rêver avec le numérique et l'innovation, mais il faut aussi, pour que vive encore l'industrie, continuer à travailler sur l'image de l'industrie, la fierté d'être un industriel. C'est ainsi que nous pourrions attirer des jeunes et assurer l'avenir de nos professions ». Le problème se pose là !

C'est dans cet esprit et face à ce constat que le SIPEV s'investit sur la création d'un site destiné aux jeunes. « Plus qu'un outil de promotion de nos métiers, le site SIPEV se veut très orienté vers son cœur de cible pour délivrer un message clair auquel les étudiants peuvent s'identifier et les attirer vers nos secteurs. On s'aperçoit qu'au premier abord, nos industries n'intéressent pas. En revanche, après une première expérience, les perceptions changent et nos activités éveillent un véritable intérêt. Nous devons activer ces leviers pour effacer les a priori négatifs. Dans ce sens, notre parti pris est d'adapter notre discours et la représentation de nos secteurs aux langages des jeunes et de créer des partenariats forts avec les écoles. Nous entretenons bien sûr les liens privilégiés établis avec l'ITECH, mais il est important également de nous rapprocher d'autres établissements, comme l'ESCOM ou plus généralistes », **Claude-Bernard Michelot**, Directeur Général Technima Group et

Président de la Commission Communication du SIPEV.

« Dans nos secteurs, les besoins en recrutement sont évalués à plus de 220 ingénieurs par an pour les cinq prochaines années. L'ITECH, notre école de référence en matière de techniciens et d'ingénieurs, forme 150 élèves par promotion. Il s'avère que 80% des diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois, 100% dans l'année qui suit le diplôme. Le potentiel est là et les passerelles pour intégrer nos professions, par formation initiale et continue, stage, apprentissage, alternance, contrat de professionnalisation, validation des acquis de l'expérience, sont nombreuses », **Jean-Pierre Genevay**, Président-Directeur Général de Becker Industrie.

Faire coïncider l'offre et la demande

Jean-Claude Bartnicki, Président d'Axalta Coating Systems France SAS & Regional Sales Director France & South Europe, Président de la Commission Affaires Publiques du SIPEV, l'a clairement exprimé à la Journée portes ouvertes de la Semaine de l'Industrie : « La montée en qualification de nos employés est une réalité et une nécessité. L'innovation



Jean-Claude Bartnicki

permanente amène à réfléchir à de nouvelles formations et à développer de nouvelles filières professionnelles, comme le Master européen de l'ITECH inauguré en septembre 2014. L'enjeu est d'attirer les jeunes en formation initiale et de renforcer la formation continue pour assurer une relève hautement qualifiée ».

Jérôme Marcilloux, Directeur de l'ITECH, partage les mêmes convictions. « L'ITECH a l'avantage d'être représenté par les branches professionnelles et l'échange permanent avec les industriels qu'il induit nous permet d'être réactif et de faire évoluer nos formations en même temps que les métiers. La formation européenne créée en partenariat avec CEPE et la FIPEC est un exemple de coopération efficace.



www.fipec.org/index.php/emploi : offres et demandes d'emplois, de stages, CDD, CDI, alternance

Il donne une réponse concrète au besoin identifié de recruter de jeunes ingénieurs bilingues, mobiles et spécialisés dans les domaines des peintures, vernis et encres. Son mode de fonctionnement très opérationnel et l'engagement fort des entreprises partenaires en fait un modèle à suivre pour favoriser l'emploi. Les étudiants candidats à la formation présentent une vidéo de motivation aux partenaires, totalement associés au processus de recrutement. Chaque entreprise sélectionne l'étudiant qu'il va suivre, finance ses études et fournit les stages dont un à l'étranger. Depuis son lancement, notre cursus anglophone fait des émules parmi les étudiants, de plus en plus intéressés par une formation en anglais et parmi les autres filières professionnelles que nous représentons. Notamment, la branche textile souhaite dupliquer le format de notre master européen ». Impliquer les entreprises dans la vie de l'école est pour **Dominique Ribola**, Directeur des relations extérieures à l'ESCOM, la condition sine qua non pour



Formation européenne ITECH www.itech.fr/pages/162-masters-of-engineering-formulation-chemistry-in-english

